



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Renseignements à fournir obligatoirement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : ..... Tél. ....

E-mail : .....

Pièce d'identité :  Carte d'identité  Permis de conduire.  Passeport  Titre de séjour

Numéro de la pièce d'identité : .....

Par (nom de l'administration) : ..... Délivré(e) le : .....

N° Registre du commerce (*si professionnel*): .....

Nom de la personne morale (*si professionnel*) : .....

### Condition d'inscription

Compléter et retourner le présent bulletin d'inscription à l'adresse suivant :

**COS VILLAPIA (Vide grenier)**  
**52 rue des Treuils**  
**33000 BORDEAUX**

#### RAPPEL

*Aucun stand alimentaire ne sera autorisé dans l'enceinte de Vide Grenier, hormis celui du Cos Villa Pia.*

*La copie d'ancien est formellement interdite, y compris le remontage.*

*Aucune marchandise neuve (habillement, mobilier, jouets...) ne sera admise.*

### Pièces à fournir

Votre inscription devra être obligatoirement accompagnée de :

1. Le **règlement** établi à l'ordre du : COS VILLA PIA (l'envoi d'espèce par voie postale n'est pas accepté)  
Un chèque de 10€, pour caution poubelle  
**Pour les particuliers :**  
2. Photocopie recto/verso de votre **pièce d'identité**  
**Pour tous les participants :**  
3. Un exemplaire du **règlement intérieur dûment signé.**

\*\*\*

#### Pour les professionnels :

Photocopies de la pièce d'identité, du récépissé de revendeur d'objets mobiliers et de la carte permettant l'exercice d'une activité non sédentaire ou le livret

PRIX D'UN EMPLACEMENT : 15 € les 4 mètres

(Possibilité de décharger avec votre véhicule puis parking à proximité)

Nombre d'emplacements souhaités : .....x15€ Total : .....€

### Déclaration sur l'honneur

Je soussigné : ..... déclare sur l'honneur : Ne pas être commerçant et/ou ne pas être soumis au régime de l'article L310-2 du code de commerce. Ne vendre que des objets personnels et usagés ou tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Art. L321-7 du code pénal). La non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année (non professionnel) Art. L321-9 du code pénal.

Fait à ....., le...../...../ 2022

*Signature*